

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **96 (1960)**

Heft 33

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



La grive chanteuse

Cliché de la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature

Votre bulletin a besoin sur la place de **Genève**
d'un

acquisiteur

pour sa publicité.

Nous serions heureux de nous assurer cette collaboration si nécessaire à la vie du journal. Prière de demander tous renseignements utiles auprès de l'Administration des annonces, Imprimerie Corbaz S.A., Montreux.

Pour période du 28 septembre au 15 octobre,
on cherche

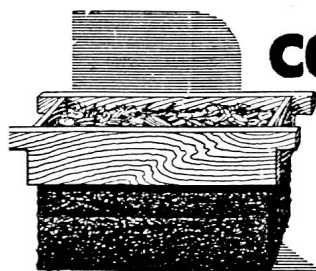
place de vacances

payée pour garçon (Pro gymnase) 13 ans. — Bon caractère.

Dans famille gaie avec des enfants de son âge. Participerait à petites tâches.

De préférence à la campagne, chez instituteur ou pasteur.

S'adresser au Dr O. Hubacher, Scherzligweg 16, Thun.



COMPOSTO LONZA

transforme rapidement tous déchets
de jardin, feuilles, tourbe etc.
en excellent fumier

LONZA S.A. BALE



Vient de paraître

(dans la série « Cahiers de perfectionnement »)



No 25 Uebung macht den Meister

No 28 Der kleine Meister

No 29 Uebungen zur Formenlehre

Heinrich Reinacher

Hugo Wüest

Hugo Wüest



Spécimen et catalogue gratuits

EDITIONS PRO SCHOLA - TERREAUX 29 - LAUSANNE

Partie corporative

VAUD

Cotisation 1960

Le dernier envoi des remboursements s'effectuera le 26 septembre et touchera les sections de Lausanne, Moudon, Nyon, Orbe, Oron, Rolle et Vevey. Chacun est prié de leur réserver bon accueil. N'oubliez pas de les réclamer éventuellement au bureau de poste qui les tient pendant 10 jours à votre disposition. Vous vous éviterez ainsi des frais de rappel. Le C.C.

Communes servant des indemnités de résidence ou autres compléments de salaire au personnel enseignant

Voici dans l'ordre alphabétique la liste des localités en question. Il est probable que notre liste soit incomplète. Nous serions reconnaissants aux collègues de nous signaler toute lacune.

Crissier : 300 fr. de base plus 30 % de la part du loyer allant de 1000 fr. à 2000 fr. (maximum total possible 600 fr.). Les instituteurs logés dans les appartements communaux n'ont droit à aucune indemnité. Les institutrices mariées n'ont droit à rien.

Ecublens : Comme à Crissier.

Lausanne : Lausanne sert un « complément de salaire lausannois » allant de 1890 à 2520 fr. pour les hommes et de 1420 à 1890 pour les femmes. Ce complément de salaire est assuré pour un montant de 55 % à une caisse de retraite complémentaire lausannoise. De plus, un complément AVS est servi aux instituteurs entre le moment où ils prennent leur retraite et celui où ils « touchent » l'AVS. Ce complément dépend des cotisations versées et peut s'élever à 2700 fr. par an pour les hommes et 1680 fr. pour les femmes.

Montreux : Instituteurs : 800 fr. par an. Institutrices : 400 fr. par an.

Orbe : Instituteurs mariés : 200 fr. par an.

Payerne : 200 fr. par an.

Prilly : Instituteurs : a) célibataires 500 fr. ; b) mariés 1000 fr. ; c) mariés avec plus de deux enfants 1100 fr. Institutrices : a) célibataires 500 fr. ; b) mariées avec charge de famille 500 fr. ; c) mariées sans charge de famille, rien.

Pully : Instituteurs, base 700 fr. plus le 25 % de la part de loyer allant de 1000 fr. à 2400 fr. (allocation maximum possible : 700 plus 350 = 1050 fr.). Institutrice, base 350.

Renens : Instituteurs, base 600 fr. plus 30 % de la part de loyer comprise entre 1000 fr. et 2400 fr. Institutrices : a) mariées avec charge de famille, mêmes conditions que pour les hommes ; b) célibataires 360 fr. ; c) mariées, sans charge de famille : rien.

La Tour-de-Peilz : Comme à Montreux.

Vevey : Comme à Montreux.

Yverdon : Yverdon sert des indemnités, mais les renseignements que nous avons demandés ne nous sont pas encore parvenus, nous ne pouvons donner de précisions.

Nous apprenons en dernière heure que Nyon est en train de mettre sur pied un système d'allocations ; souhaitons que les choses soient menées rondement et que

nos collègues se trouvent bientôt en face d'une réalité... palpable.

Rappelons que la plupart des communes exigent que le personnel enseignant habite sur leur territoire. Les rares dérogations consenties entraînent presque toutes la suppression des indemnités aux intéressés.

Le CC.

Cours de perfectionnement SPV 1960
CRÉT-BÉRARD, 24, 25 et 26 octobre

Inscriptions auprès de

Pierre BADOUX, instituteur
Avenue d'Epenex 3
Chavannes/Renens.
Tél. (021) 25 24 77.

Dernier délai : 5 octobre.

Préciser : interne ou externe.

PROGRAMME COMPLET DES COURS

Lundi 24 octobre.

8.45 h. Ouverture des cours.

9.30 h. Cours de français (grammaire et orthographe). Moniteurs : Mme Ferrier, institutrice à La Chaux-de-Fonds ; Jacques Henchoz, instituteur à Bremblens ; Alexandre Gardel, instituteur à Lausanne.

12.30 h. Dîner.

14.30 h. L'instruction civique pour filles et garçons. Moniteur : François Chapuis, instituteur à Gollion.

16.30 h. Thé.

17.00 h. L'éducation civique par l'organisation de la classe. Moniteur : Edouard Cachemaille, instituteur à Pully.

19.00 h. Souper.

20.30 h. Récital de piano par Mme Alexandre Denéraz, professeur à Lausanne.

Mardi 25 octobre.

7.00 h. Déjeuner.

8.00 h. Cours de français (voir horaire du lundi).

12.00 h. Dîner.

14.00 h. Hors des chemins battus de la littérature scolaire, suggestions pratiques de textes poétiques pour élèves de tous âges, par Mme Simone Cuendet, écrivain, Chardonne.

16.00 h. Thé.

17.00 h. Le magnétophone à l'école : récitation et instruction civique, par Fernand Dumusc, instituteur à Genolier.

19.00 h. Souper.

20.15 h. Un film (un contretemps empêche de projeter celui que nous avions prévu ; nous ne pouvons donc annoncer le titre maintenant).

Mercredi 26 octobre.

7.00 h. Déjeuner.

8.00 h. Cours de français (voir horaire du lundi).

12.00 h. Dîner.

14.00 h. Clôture des cours.

14.30 h. « Le petit chœur du Nid », 50 enfants chantent sous la direction de Raymond Bossard, instituteur à Moudon.

Durant tout le cours, **exposition permanente** de la « Centrale de documentation scolaire » : Ce qu'elle est — Ce qu'elle offre — Comment s'y approvisionner.

Participants, vous pouvez vous inscrire :

- comme internes (logement et pension) : 45 fr. tout compris pour les trois jours ;
- comme externes (dîner les trois jours) : 25 fr. pour les trois jours.

Le Comité central.

Visite des usines Castolin, St-Sulpice

La SVTM et RS organise pour le mercredi 28 septembre prochain à 16 heures, une visite de la Maison Castolin. Le nombre des participants étant limité, les maîtres OP et TM ainsi que ceux qui pratiquent la soudure Castolin sont spécialement invités. Rendez-vous à 16 heures devant l'usine, à St-Sulpice.

Le Comité.

Cours de gymnastique — filles

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique (AVMG) organise le mercredi 28 septembre un **cours de gymnastique filles** des IIe et IIIe degrés. Ce cours sera dirigé par Mlle Stoessel. Rendez-vous devant la salle de gymnastique du Belvédère à 14 h. 30. Invitation cordiale à tous ceux qui s'intéressent à ce cours. La moitié des frais de déplacement des membres AVMG seront remboursés.

Pour le comité AVMG : *R. Yersin.*

Gilde de travail (Technique Freinet) Séance de travail au limographe

Si vous vous intéressez à un appareil à multocopier solide, simple, utilisable par l'enfant, à tirage illimité, pour textes dactylographiés, manuscrits, croquis, pour sortir un journal scolaire, et si vous ne voulez pas dépenser plus de 35 fr. environ à l'achat, venez travailler un moment dans la classe de Mme Gebhard, maîtresse enfantine à La Tour-de-Peilz, **mardi 27 septembre, dès 16 h. 30.**

Com. techniques d'impr. A. G.

Postes au concours

Roche : Les postes mis au concours dans la FAO du mardi 13 septembre sont : 1 poste d'instituteur primaire et 1 poste d'institutrice primaire.

Bière : 2 instituteurs primaires.

Forel/Lavaux : 1 instituteur primaire au Pigeon. Entrée en fonctions immédiate. 1 instituteur primaire aux Cornes-de-Cerf. Entrée en fonctions : 1er novembre 1960. Obligation d'habiter le collège.

Deuxième moisson

Un collègue tessinois, qui a utilisé avec intérêt « Première Moisson » souhaite posséder un exemplaire de « Deuxième Moisson ». Un membre du corps enseignant genevois pourrait-il lui en remettre un ?

Prière d'aviser Yvette Pernet, Montchoisi 27, Lausanne, qui transmettra.

GENÈVE

UIG

Quand il nous faut parler de nos heures de travail

Les circonstances nous obligent à revenir aujourd'hui sur la réponse adressée par M. le conseiller d'Etat Borel à M. le député de Félice, lors de la séance du Grand Conseil du 15 juillet 1960. En effet, au cours de

celle-ci, le chef du Département de l'instruction publique a déclaré que les représentants de l'UIG affirment que les instituteurs et les institutrices consacrent chaque semaine 57 heures à leur travail (voir « Educateur » du 17.9.60).

Il intéressera sans doute nos membres de savoir comment nous avons été appelés à parler de notre horaire de travail. Au cours de la séance des délégations du 28 avril 60, que nous revendiquions une indemnité pour les maîtresses et maîtres de 7e année, qui ont un travail plus important à fournir depuis l'entrée en vigueur du nouveau plan d'études, M. le directeur de l'enseignement primaire nous a cité le cas de fonctionnaires de l'administration qui, malgré leur horaire de 44 heures, suivaient à leurs frais des cours de perfectionnement. Nous avons alors rétorqué que nous n'admettions pas cette comparaison pour les raisons suivantes :

1. Nous estimons que nos heures de présence en classe ne forment qu'une partie de notre travail et que l'on peut déclarer sans crainte que notre horaire hebdomadaire comprend 50 heures de travail (ce chiffre figure au procès-verbal).

2. Les fonctionnaires de l'administration qui suivent ces cours de perfectionnement le font aussi dans l'espoir d'obtenir de l'avancement alors que nos chances dans ce domaine sont extrêmement restreintes.

M. le conseiller d'Etat Borel a articulé le chiffre de 57 heures. La différence est appréciable; cela fait presque un jour de plus de travail par semaine. Sans doute, était-ce une erreur, mais plus le nombre était élevé, plus l'argument avait de poids...

Était-il exagéré de prétendre que notre horaire hebdomadaire comprend 50 heures de travail ? Nous ne le pensons pas. Le temps que nous devons consacrer à la correction des travaux, à la préparation des leçons (qui comporte lectures et recherches de documents) et surtout aux contacts avec les parents, nous ne sommes pas loin du compte. Nous passons sous silence les activités parascolaires non rétribuées pour lesquelles on a très souvent recours aux services de l'instituteur.

Mais le problème essentiel que nous tenons à étudier dans cet article est beaucoup plus grave. Il a trait à la revalorisation morale de notre profession. En effet, si nous en sommes aujourd'hui au stade des discussions concernant nos heures de travail, c'est une preuve que tout ne va pas pour le mieux dans nos relations avec l'Autorité. Il nous faut nous expliquer franchement à ce sujet.

Le statut des membres du corps enseignant ne peut être comparé à celui des fonctionnaires de l'administration ou à celui des ouvriers de l'industrie, par exemple. Contrairement à ce qu'on lit parfois, nous n'avons pas de contrat collectif. En effet, il est pratiquement impossible dans notre profession de faire un compte exact de nos heures de travail. Celles-ci dépendent de la conscience et aussi de l'enthousiasme que chacun de nos collègues apporte à son labeur journalier. Toutes celles et tous ceux d'entre nous — et ils sont nombreux — qui croient à leur métier, qui savent et mesurent l'importance de leur rôle ne ménagent ni leur peine, ni leur temps. Mais ils ne peuvent adopter cette attitude que dans la mesure où ils se sentent libres et où les problèmes financiers et souvent par conséquence familiaux ne sont pas des obstacles à un don complet d'eux-mêmes. En entrant au service du Département, nous ne nous sommes pas, à tort peut-être, préoccupés des garanties que pourrait

nous donner la loi ; nous avons choisi l'enseignement parce que nous avions du goût et des aptitudes pour cette profession.

En réalité, notre statut nous donne fort peu de garanties et notre « patron » dispose de droits très vastes à notre égard. Nous n'avons pratiquement aucun moyen de nous opposer efficacement à une mesure qui ne nous convient pas ou mieux qui ne convient pas à l'école publique. Nous n'avons pas le droit de grève. Faut-il le regretter ? Serait-il normal que parents et enfants soient les victimes d'un différend entre l'Autorité et le corps enseignant ? Nous ne le pensons pas, mais nous le disons timidement.

Ce qui nous paraît essentiel, c'est davantage l'esprit qui règne entre l'Autorité et le corps enseignant que les termes mêmes de la loi. Nous devons être les premiers conscients que notre rôle d'éducateurs est capital, que les enseignants doivent représenter l'une des forces vives de la nation. Notre démocratie souvent chancelante devrait être sauvegardée avec le concours de ceux qui éduquent et enseignent. Est-ce le cas aujourd'hui ? Nous présente-t-on comme tels à l'ensemble de la population ? Ne sommes-nous pas des employés qui, parce qu'ils sont payés par le peuple, ont des droits limités ?

Nous avons dû parler de notre horaire, bien malgré nous. Nous ne pouvons sombrer dans un idéalisme improductif et admettre un supplément de travail sans contrepartie. Le principe « tout travail mérite salaire » est valable aussi pour le corps enseignant et nous sommes convaincus qu'au moment où le recrutement s'avère très difficile, le gouvernement n'aurait rien à perdre de montrer davantage de sollicitude envers les institutrices et les instituteurs.

E. P.

Assurances automobiles

Nous avons le plaisir de vous informer que la Société anonyme d'assurances « Alstadt », 3, rue du Temple, tél. 32 05 05, mettra, sur présentation de leur carte, les membres de l'UIG au bénéfice d'une redevance publicitaire de 5 %.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article paru dans l'« Educateur » de samedi dernier et intitulé « L'UIG et le règlement de « 10 ans ». En page 565, 10^e ligne de l'interpellation de M. de Félice, veuillez lire :

« Il n'est pas **illégitime** de demander aux candidats à l'enseignement qui ont fait leurs études et qui ont été rémunérés pendant leurs stages aux frais de l'Etat, de servir pendant un certain nombre d'années. »

E. P.

UAEE — sortie d'automne

Le jeudi 6 octobre votre comité vous convie à une sortie d'automne consacrée à la visite de la Commanderie de Compesières. Cette visite sera suivie, comme vous le pensez, d'un goûter arrosé de vin nouveau ! Le trajet se fera en voiture... si nos collègues automobilistes sont assez nombreux et nous n'en doutons pas. Inscrivez-vous donc sans tarder et jusqu'au lundi 3 auprès de Mlle G. Hurni, Plan-les-Ouates, tél. 8 85 02. Rendez-vous le 6 octobre à 15 heures au bord de la Plaine, en face de l'église du Sacré-Cœur.

C. G.

Distinctions

La roue tourne ! Comme vous le savez, **M. Fernand Quiblier**, secrétaire de la direction de l'Enseignement primaire depuis 1931, a pris sa retraite que nous lui souhaitons longue et profitable. L'UIG tient à rendre hommage à cet ancien collègue, car du temps où il en faisait partie comme membre actif, il a joué un certain rôle au sein de notre association.

Entré au comité de cette dernière en 1924, sous la présidence de Laravoire, il la dirigea à son tour en 1928. Cette période fut très difficile pour le corps enseignant. La baisse de la natalité et le départ de nombreuses familles frappées par le chômage réduisirent le nombre des élèves à tel point qu'il y eut vite pléthore d'enseignants. Le nombre de classes, en effet, tomba de 658 en 1919 à 517 en 1927 (— 141).

Alors on supprima les concours durant plusieurs années, surchargea les classes et réduisit nos traitements de 15 % comme si l'école publique était responsable de la mauvaise gestion financière du gouvernement cantonal !

Attaqué sur tous les fronts, profondément découragé, le corps enseignant fut énergiquement défendu par l'UIG (affiches, brochures, démarches). Grâce à son action efficace, les mesures draconiennes prises sous la pression de la crise furent allégées en 1928, puis supprimées en 1930.

Robert Rouiller, charmant collègue, vient de prendre la succession de Quiblier à la tête du secrétariat de la direction de l'EP. Membre très fidèle des assemblées de l'Union, il prit une part active lors de notre enquête de 1953 sur le programme de nos écoles et récemment au sein du groupe des maîtres principaux. Ses collègues, tout en regrettant de le voir quitter l'arène où ils luttent côte à côte, auront le plaisir de le saluer dans une des loges officielles... d'où l'on domine le champ de bataille avec plus ou moins de sérénité.

René Verniory, après 38 ans d'enseignement comme instituteur, sort de nos rangs pour professer uniquement à l'Université où il donnait déjà, depuis de longues années, un cours de photogrammétrie comme privat-docent. Docteur ès sciences, il a été nommé cet été, par le Conseil d'Etat, professeur extraordinaire de géologie spéciale et de micropaléontologie. A ce titre, dix heures de cours ont été confiées à notre collègue (le nôtre encore jusqu'au 1^{er} octobre), ce qui représente une énorme préparation théorique et pratique (laboratoires).

Ceux qui ont visité en 1956 l'exposition de nos violons d'Ingres se rappellent sans doute avoir admiré le stand où notre savant collègue avait rassemblé des collections étonnantes de microfossiles. Cela n'était déjà plus de l'amateurisme, mais de la toute vraie science.

Ainsi Verniory suit-il les traces des Jayet et Babel, de tous ceux qui ont fait leurs premières armes au primaire et se sont bientôt élevés au sommet du savoir. Cela est méritoire, car cette ascension suppose certains dons, une curiosité insatiable, de l'enthousiasme et beaucoup de persévérance et d'esprit de suite.

Que René Verniory — à qui l'UIG n'était pas indifférente, ni la CIA — soit vivement félicité pour la distinction dont il a été l'objet et dont l'honneur rejait un peu sur les collègues qu'il laisse à leur b, a, ba.

E. F.

Voyage en Egypte

Pour le moment de l'année où la température est la plus agréable en Egypte, les **Voyages académiques** organisent à l'intention des membres du corps enseignant, de leur famille et de leurs amis, un voyage qui aura lieu à Noël.

Exceptionnellement et sur notre demande, les dates de ce voyage correspondront à celles des vacances des Genevois. Un petit groupe est déjà constitué.

Venez nombreux à la séance d'information qui aura lieu mercredi 5 octobre, à 18 h. 15, au restaurant « Le Boulevard », boulevard Georges-Favon 20.

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme Coullery, rue de la Cité 9, qui sera le guide de ce voyage.

V.M.

NEUCHÂTEL

Université Populaire : semestre d'hiver 1960-1961

13 cours à Neuchâtel

Allemand : Lundi à 20 heures, dès le 17 octobre : M. Alexandre Reichel. Gymnase, salle 10.

Sujets : « Thomas Mann » et « Friedrich Dürrenmatt ».

Anglais : Mercredi à 20 heures, dès le 19 octobre : M. John McHale. Université, salle C 50.

Sujet : « L'évolution du British Commonwealth. »

Droit : Lundi à 20 heures, dès le 10 octobre : M. Bertrand Houriet. Université, salle C 50.

Sujet : « La conclusion du contrat et ses conséquences. »

Etudes religieuses : Jeudi à 20 h. 15, dès le 13 octobre : M. J.-S. Javet. Terreaux-Sud, salle des projections.

Sujet : « Rôle et valeur de l'Ancien Testament. »

Biologie : Mardi à 20 heures, dès le 11 octobre : M. Georges Dubois. Gymnase, salle 27.

Sujet : « Eléments d'embryologie humaine. »

Géologie : Mardi à 20 heures, dès le 17 janvier : M. Jean-Pierre Portmann. Gymnase, salle 27.

Sujet : « Glaciers d'aujourd'hui et d'autrefois. »

Littérature : Mercredi à 20 heures, dès le 19 octobre : MM. Marc Eigeldinger et Jean-Pierre Monnier. Université, salle C 47.

Sujet : « Le roman français contemporain. »

Histoire contemporaine : Mardi à 20 heures, dès le 18 octobre : M. Eddy Bauer. Gymnase, salle 12.

Sujet : « La deuxième guerre mondiale. »

Physique : Lundi à 20 heures, dès le 3 octobre : M. André Mayor. Gymnase, salle 35.

Sujet : « Physique nucléaire. »

Mathématiques : Mardi à 20 heures, dès le 4 octobre : M. Paul Burgat. Gymnase, salle 10.

Sujet : « Mathématiques appliquées. »

Problèmes des temps présents : Vendredi à 20 heures, Aula de l'Université.

21 octobre : « L'art moderne », MM. Marcel Joray et Daniel Vouga.

4 novembre : « Le cinéma et la société », MM. Pierre Zumbach et Freddy Buache.

18 novembre : « Le théâtre et le public », MM. Charles Apothéloz et Jean Kiehl.

2 décembre : « Le rôle social de la radio et de la télévision », M. P. Vallotton.

13 janvier : « L'Europe et la Suisse », M. Gérard Bauer.

27 janvier : « Le travail et l'homme moderne », MM. Pierre Jaccard et A. Ghelft.

10 février : « L'aménagement du territoire », M. Paul Waldenspühl.

24 février : « Influence et rôle de la publicité », M. Roger Nordmann.

10 mars : « La jeunesse délinquante », MM. Claude Pahud et François Clerc.

24 mars : « Problèmes de défense nationale », M. Eddy Bauer.

Psychologie : Lundi à 20 heures, dès le 16 janvier : M. Dr Rolf Levi. Université, salle C 47.

Sujet : « Psychologie pratique. »

Psychologie : Lundi à 20 h. 15. Sujet général : « L'adolescence. »

17 octobre : « Jeunesse, fait social », M. Jean Jouselin.

24 octobre : « Liberté et responsabilité », M. E.-A. Nicklaus.

31 octobre : « Le caractère des parents », M. Philippe Müller.

7 novembre : « La maturité affective », M. Dr René Henny.

14 novembre : « Adolescence et aptitude au mariage », M. Dr Rolf Levi.

21 novembre : « La jeune fille entre dans la vie sociale », Mme Renée Lebel.

28 novembre : « Les filles et leurs parents », M. Pierre Ramseyer.

5 décembre : « L'adolescent dans le monde », M. Mulock Houwer.

3 cours au Val-de-Travers

Technique du théâtre : Vendredi à 19 h. 30, dès le 14 octobre : MM. J.-J. Diacon, Claude Schumacher et Claude Vallon. Gymnase de Fleurier.

Sujets : « Diction - Elocution - Expression corporelle. »

Histoire de l'art : Mercredi à 20 heures, dès le 26 octobre : M. Maurice Billeter. Lieu : Fleurier, école secondaire.

Sujet : « Architecture. L'art gothique. »

Electronique : Jeudi à 20 heures, dès le 20 octobre : M. Jacques Herminjard. Ecole de mécanique de Couvet.

Sujet : « Introduction à l'électronique. »

10 cours à La Chaux-de-Fonds

Astronomie : Mardi à 19 h. 10, dès le 18 octobre : M. Roger Payot. Gymnase, salle Stebler.

Sujet : « Astronomie générale. »

Littérature : Jeudi à 19 h. 30, dès le 20 octobre : M. Marc Eigeldinger. Technicum neuchâtelois, salle 75.

Sujet : « L'aventure humaine dans le roman français contemporain. »

Mathématiques : Lundi à 19 h. 45, dès le 17 octobre : M. Eric Emery. Gymnase, salle Stebler.

Sujet : « Calcul différentiel et intégral » (suite).

Philosophie : Lundi à 20 heures, dès le 17 octobre : M. Edouard Dubois. Gymnase, salle de géographie.

Sujet : « Introduction aux philosophes de l'existence. »

Histoire de chez nous : Mercredi à 20 heures, dès le 19 octobre : M. André Tissot. Gymnase, salle Stebler.

Sujet : « Les Montagnes neuchâteloises », XVIe et XVIIe siècles.

Histoire : Lundi à 19 h. 30, dès le 17 octobre : M. Jean-Louis Santschy. Gymnase, salle de projections.

Sujet : « La Révolution française et quelques-unes de ses figures les plus marquantes. »

Psychologie : Jeudi à 20 heures, dès le 20 octobre (leçon unique) : M. Dr Rolf Levi. Technicum neuchâtelois, salle 74.

Sujet : « Le jeu qui guérit. »

Biologie : Lundi à 20 h. 05, dès le 10 octobre : M. Georges Dubois. Gymnase, salle de biologie.

Sujet : « Eléments d'embryologie humaine. »

Physique : Mercredi à 19 h. 30, dès le 19 octobre : M. Samuel Steinemann. Gymnase, salle de biologie.

Sujet : « Physique du solide. »

Electronique : Jeudi à 19 h. 15, dès le 20 octobre : M. P. Kartaschoff. Technicum neuchâtelois, salle 66.

4 cours au Locle

Electricité : Mardi à 19 h. 10, dès le 1er novembre : M. Roland Mayor. Technicum neuchâtelois, salle 243.

Sujet : « Electromagnétisme. »

Mathématiques : Lundi à 19 h. 15, dès le 17 octobre : M. Henri Robert. Technicum neuchâtelois, salle 355.

Sujet : « La règle à calcul » (début d'un nouveau cycle complet).

Musique : Jeudi à 19 h. 30, dès le 13 octobre : M. R. Boss. Hôtel des Postes, salle de l'école de musique.

Sujet : « Introduction à la musique contemporaine. »

Littérature : Mercredi à 20 h. 30, dès le 19 octobre : M. Jean Steiger. Ecole de commerce, salle no 5.

Sujet : « Beaux textes de la littérature française. »

Inscriptions :

A Neuchâtel : Poste : UPN, case 42, Peseux.

A La Chaux-de-Fonds et au Locle : Poste : UPN, case 5, La Chaux-de-Fonds, ou à la Cité du Livre.

Au Val-de-Travers : Poste : UPN, case postale 26, Fleurier.

N.B. — Les membres de la SPN bénéficient d'une réduction de 10 % sur la finance de cours.

Tradition suisse

La Fête des Vendanges de Neuchâtel

Comme chaque année depuis des décennies, la ville de Neuchâtel prépare activement sa grandiose Fête des Vendanges, dont le somptueux cortège et corso fleuri déroulera ses fastes le dimanche après-midi 2 octobre.

Le thème du cortège (fort de 50 groupes et de 1200 figurants en costumes artistiques) sera « Jouez avec nous » ; il sera illustré sous les formes les plus diverses (soldats de plomb, cheval à balançoire, cerceaux, jeux de cartes, jouets dans le vent) et spécialement magnifié par les chars fleuris géants, aux luxuriantes décorations nécessitent des dizaines de milliers de fleurs. Un groupe humoristique conduit par l'étonnante fanfare de Boudry (dont les déguisements vraisemblables provoquent toujours un éclat de rire) et un groupe de la vigne glorifiant le travail de la terre compléteront le corso.

« Jouez avec nous » clameront encore les nombreuses fanfares engagées spécialement pour la circonstance,

dont la prestigieuse « Musique des Cadets de Genève » (140 exécutants de 14 à 16 ans).

82 000 spectateurs, dont plus de 19 000 venus de l'étranger, ont assisté à la Fête des Vendanges de Neuchâtel 1959 ; c'est dire l'exceptionnel attrait de cette manifestation, la plus importante de l'automne en Suisse.

DIVERS

TRIBUNE LIBRE

Extraits du rapport sur la rencontre internationale d'instituteurs, organisée par l'Association européenne des enseignants Paris, 3-4 avril 1960

(suite)

Sur le plan religieux, on constate que la Réforme est encore traitée de manière très différente selon le pays, protestant ou catholique, où elle est enseignée.

Malgré les louables essais tentés entre quelques cantons suisses, on se demande si l'on ne pourrait pas une bonne fois uniformiser nos manuels européens qui respecteraient enfin la vérité en évitant de froisser les convictions religieuses de nos élèves.

Des spécialistes en matière d'histoire religieuse, empreints d'un vrai esprit d'objectivité, ne pourraient-ils pas nous présenter un texte qui n'engendrerait ni rancœur, ni mépris, ni malaise comme on le voit encore souvent ?

L'histoire est une science qu'on ne doit pas déformer selon ses instincts, ses sympathies ou ses ressentiments.

Géographie. On a partout tendance à minimiser les petits Etats alors que l'on considère avec déférence les pays de grande étendue.

Et pourtant la valeur d'un Etat ne dépend pas tant de sa superficie que de son degré de civilisation !

Les pays industrialisés qui jouissent d'un niveau de vie élevé, ne regardent-ils pas de haut les régions sous-développées ? Comme si l'aisance devait mépriser la pauvreté !

... Les gens de race blanche ne font-ils pas un complexe de supériorité par rapport à leurs semblables de couleurs ?

Les normes de leur jugement sont faussées à tel point qu'ils en perdent le sens des valeurs humaines !

Les aspirations des peuples sont sensiblement les mêmes comme les problèmes qui partout se posent.

Les voyages internationaux, durant lesquels on peut prendre contact avec les populations étrangères, contribuent largement à la chute de certains préjugés nationaux. La méfiance ou la fatuité, filles de l'ignorance, cèdent la place à la compréhension mutuelle comme à l'entente cordiale entre les patries.

L'étude saine et objective de la géographie humaine et folklorique contribue sûrement au respect des peuples étrangers en fonction de ce qui les caractérise...

Chants. Les recueils de chants à l'usage de nos écoles ne contribuent guère au rapprochement des peuples. Les paroles qu'on fait dire par nos jeunes chanteurs ont tendance à exalter notre pays plutôt que les autres.

On vante volontiers ce qu'on appelle vertus guerrières de même que ceux qu'on appelle héros parce qu'ils se sont distingués sur les champs de bataille. On entretient un certain esprit belliqueux qui prépare nos

garçons à combattre dans la prochaine guerre, imminente ou lointaine...

Éliminons ces chants patriotiques de mauvais aloi, ces chants qui poussent aux excès, ces chants qui incitent à la haine, à la vengeance, voire à la guerre!

Enfin, pour être équitables, nous devons reconnaître que certains recueils de chants modernes contiennent quelques chansons étrangères de caractère descriptif ou folklorique.

Sports. De nos jours, l'esprit nationaliste se manifeste outrageusement lors de certaines compétitions sportives. Il semble vraiment qu'une petite poignée de concurrents jouent le rôle de sauvegarder ou de perdre l'honneur de leur patrie en chassant un pock ou un ballon, en glissant à skis ou en courant à cheval.

Quelle aberration ridiculement entretenue par la presse, la radio, le film et la télévision!

L'honneur d'une patrie n'est pas fonction de la victoire ou de l'échec d'un club sportif, mais plutôt de ses réalisations sociales et de son esprit de tolérance...

Conclusions. Méfions-nous des slogans et des généralisations simplistes qui ont empoisonné le monde!

Un bon citoyen de son pays doit être aussi un bon citoyen du monde. Il faut donc préparer les enseignants à un véritable esprit civique et démocratique afin qu'ils en imprègnent tout leur enseignement!

D'autre part, les principes universellement humains du christianisme devraient contribuer dans une large mesure à la pacification des hommes.

En outre, nous fondons beaucoup d'espoir sur l'école parce que l'école est une partie essentielle de la vie et une préparation à la vie...

...Tirons du passé, non des germes d'orgueil et de division, mais des directives propres à susciter l'entraide internationale digne et capable de jeter les bases d'une Europe unie dans la diversité!

Notre force : l'aspiration des peuples.

Notre champ d'action : l'opinion publique et les ministères de l'Éducation.

R. Chabert.

Poésie de la semaine

SAISON FIDÈLE AUX CŒURS

*Saison fidèle aux cœurs qu'importune la joie,
Te voilà, chère Automne, encore de retour.
La feuille quitte l'arbre, éclatante, et tournoie
Dans les forêts à jour.*

*Les aboiements des chiens de chasse au loin déchirent
L'air inerte où l'on sent l'odeur des champs mouillés.
Gonflés d'humidité, les prés mornes soupirent
En cédant sous les pieds.*

*Les oiseaux voyageurs, par bandes, dans les nues,
Emigrent vers le Sud et les soleils plus chauds.
Les laboureurs, penchés sur les lentes charrues,
Couronnent les coteaux.*

*Le soir, à l'horizon, parfois le ciel est rose;
Des troupes de corbeaux traversent le couchant.
Dans le creux des sillons de la plaine repose,
Pensive, une eau d'argent.*

Charles Guérin.
L'Homme intérieur.

A la
Loterie Romande

MERCREDI
5 octobre

2 GROS LOTS
100.000
50.000
18.027 autres lots

Hôtel Buffet de la Gare

Courtelary

Ses vieux vins — Sa fondue bourguignonne

Rendez-vous des chanteurs et des sportifs

Tél. (039) 4 33 10

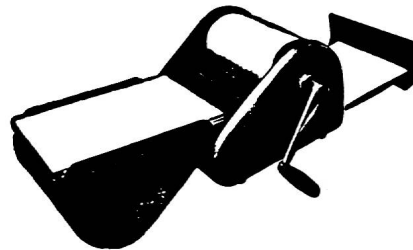
(Local du F.C. Courtelary)

Marcel Wild

Une innovation dans le domaine de la reproduction :

le CITO MASTER 115

(fabrication suisse)



L'hectorapher le plus vendu dans les écoles romandes.

Pour n'importe quel dessin, géographie, botanique, géométrie, musique, chant, tableaux - horaires, travaux d'examens,

de bibliothèque, programmes de soirées, communications aux parents, circulaires, etc., aucun duplicateur mieux approprié! Le CITO MASTER 115 travaille proprement, rapidement, sans encre, ni stencil. Il vous assure des copies en plusieurs couleurs par tirage. Les originaux peuvent être conservés et réutilisés. Portable, très solide, il est simple à l'emploi. CITO MASTER 115 est l'appareil scolaire idéal. Demandez la démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

**Représentation générale Vaud / Valais / Genève :
P. EMERY, Avenue de Lavaux 70b, PULLY
Tél. (021) 28 74 02**

**Pour Fribourg / Neuchâtel / Jura bernois :
W. MONNIER, ch. des Pavés 3, Neuchâtel, tél. (038) 5 43 70**

Fabriqué par Cito S.A. Bâle.

HOTEL TERMINUS

BUFFET DE LA GARE, MONTREUX

Les écoles sont les bienvenues

SALLES ET TERRASSE

Tél. (021) 6 25 63

G. Baehler

Partie pédagogique

LES BEAUX DIMANCHES

On voit bien que le haut niveau de vie d'un pays n'a pas pour conséquence immédiate une augmentation de sa sagesse. Le répéter ne servirait pas à grand-chose si ce n'était pour l'éducateur un devoir de signaler chaque péril nouveau.

Notre temps exigerait l'apprentissage d'un art de vivre qui serait fait de lucidité, de connaissance de soi et des autres, de choix, (donc de renoncements) puis de volonté et d'énergie. Mais qui se soucie de ces choses? L'école, dont ce serait un des devoirs, reste dans sa forme traditionnelle, figée sur des programmes de savoir tabou, ou dans sa forme évolutive nettement influencée, pour ne pas dire plus, par les impératifs économiques.

Les instituteurs et avec eux, je pense, les maîtres secondaires, sont passablement étonnés par certains faits trop fréquents pour qu'ils ne soient pas symptomatiques et assez fâcheux pour qu'on tente d'y porter remède.

Les questions d'argent de poche, de loisirs, de lectures, de régime alimentaire sont de ceux-là et ont fait couler pas mal d'encre. L'emploi familial du dimanche en est un autre.

Tout se passe là comme si certains parents, ou parfois l'un ou l'autre des conjoints seulement, recherchaient leur propre satisfaction au détriment des autres membres de la famille, et en particulier des enfants.

L'auto est devenue populaire et c'est tant mieux. Mais que voit-on? Assez bien l'opposé de ce qu'avait connu la précédente génération. Nous aimions marcher?... hum! disons plutôt que nous savions marcher. Ce savoir était de grand profit, sinon toujours agréable. Si d'aventure, au cours d'une promenade, un automobiliste nous invitait à « monter » — on ignorait l'auto-stop — nous étions aux anges.

Plaisir des grandes vitesses! Quarante kilomètres à l'heure, quelle griserie! C'est que nous n'étions pas gâtés. Le gosse d'il y a trente ans est devenu le père d'aujourd'hui. Mais quelquefois le père est resté gamin. La vitesse le grise toujours.

Et les enfants?

Contrairement à une idée préconçue, beaucoup ne raffolent pas de l'auto. Et au fond, on les comprend. A ce « sport » passif, ils préfèrent encore la marche qu'ils ne pratiquent que peu ou mal. Ce n'est pas de leur faute...

Dimanche matin. « On n'a tout de même pas acheté une auto pour rester à la maison », dit papa. Les gosses ont mal au cœur? La belle affaire... Il existe des pastilles. Les voici abrutis pour la journée, la tête lourde, les yeux vagues. « On ne pourrait pas ouvrir un peu la fenêtre, papa? »

— Tu nous gèles, dit maman qui fume cigarette sur cigarette.

Les gosses, eux, mâchent leur chewing-gum ou sucent des bonbons acidulés.

Et là devant, papa dévore les kilomètres.

A midi ou à une heure, on entre dans quelque hostellerie pour se sustenter. Les enfants, sans appétit, sont d'humeur chagrine. « Allez, mangez donc! Je ne sais pas ce qu'ils ont, c'est du caprice. Nous, de notre temps... »

Pour détendre l'atmosphère, on corse le dessert : meringues, glaces, orangeade glacée, chocolat.

« Si avec ça, ils ne sont pas contents. » Les enfants se laissent tenter... Gavés de sucreries, les revoilà dans l'auto, et la course reprend. « Je ne vais pas en faire moins que dimanche dernier, tout de même... L'Opel, là derrière, c'est la vingtième que je gratte. »

Au fur et à mesure que le soir approche, le climat se détériore. « Tu fumes trop, dit papa. Ouvre la fenêtre, Didi... — Tu roules trop vite, dit maman. Ferme la fenêtre, Didi... »

Mais bientôt le danger de vitesse n'existe plus. C'est la file hebdomadaire et interminable, à 30 km. à l'heure, vers le chef-lieu. « Quel est l'imbécile qui fait bouchon, là devant? C'est fou le nombre de types qui ne savent pas conduire. Si c'était moi qui donnais les permis... » L'heure du souper est depuis longtemps passée... Les enfants grognent... « On va se dérouiller un peu les jambes », concède papa excédé. Arrêt au prochain restaurant... De nouveau, orangeade, glace, chocolat.

— On prendra quelque chose de chaud à la maison, dit maman qui avale deux comprimés pour tuer la migraine naissante. A la maison, on y est vers dix heures, au mieux. Souper, un brin de toilette (quand on en fait). C'en est bien onze, quand les enfants sont au lit. Bien éveillés d'ailleurs à ce moment, ou plutôt excités. Ils ont somnolé tout le jour et maintenant le vrai sommeil ne vient pas. Quand enfin il arrive, il n'est pas de qualité. On devine peut-être pourquoi...

Le lundi, il faut bien retourner à l'école. Quelques-uns il est vrai ne se lèvent pas. Les absences du lundi deviennent un phénomène scolaire courant. La maladie est fictive ou réelle. En classe, l'école va comme elle peut, plutôt mal que bien, on présume.

Bâillements, paupières lourdes, langue chargée, estomac pesant. Distractions, inattention, étourderies. Que peut y faire le maître, sinon comprendre? A la récréation: « M'sieu, je peux rentrer à la maison? je ne me sens pas bien! » Sylviane est là, jaune comme un coing. « Bien sûr, va! » Celle-là, au moins ne ment pas.

Au repas de midi, coup de téléphone chez l'instituteur:

— Ma fille... Faudra l'excuser pour aujourd'hui. Elle a une crise de foie. Vous ne leur donneriez pas trop de leçons, par hasard?

* * *

Je ne vais pas finir là-dessus. Le tableau est un peu noir. Cet après-midi l'instituteur a devant les yeux Anne-Lise et Willy dont l'attention depuis ce matin n'a pas failli. Chez ceux-là aussi, il y a une auto. Le dimanche, on roule quinze, vingt kilomètres, histoire de sortir de ville. Après on va, sac au dos, sur les petits chemins balisés de jaune. Il arrive qu'on assiste au « culte » dans une église de village. On pique-nique au bord d'une rivière, ou dans une clairière de forêt. On visite un monument, une ruine, un château.

— Jamais nous n'avons tant marché que depuis que nous avons l'auto, m'a dit le père d'Anne-Lise.

Et je le crois. Heureux les sages qui ont quatre roues pour apprendre à marcher!

Georges Annen.

DE LA LEÇON DE CHOSES A LA COMPOSITION

IX. LE LÉZARD

1. LEÇON DE CHOSES

Le lézard (monographie)

A la belle saison, vous avez vu le lézard se chauffer au soleil ou courir sur les vieux murs. Comme il est inoffensif, vous avez pu l'observer à loisir.

C'est un petit animal vif et agile, à l'ouïe très fine et au regard très mobile.

TÊTE

Le lézard a une petite tête conique portant deux yeux brillants, protégés par trois paupières, et deux narines s'ouvrant sur le museau. En arrière de la tête, de chaque côté, apparaissent entre les écailles deux tympans à fleur de peau.

La bouche possède de nombreuses petites dents pointues, et une langue fourchue (bifide) ou dard.

PEAU

Sa peau semble couverte d'écailles. Mais on ne pourrait enlever ces écailles comme celles du poisson : ce sont de fausses écailles, des écailles cornées. La peau écailleuse tombe en morceaux lorsque le lézard grossit : on dit que le lézard mue.

QUEUE

Sa longue queue très mince se brise facilement mais repousse vite.

DÉPLACEMENT

Le lézard a des pattes courtes. Elles sont rejetées sur les côtés et ne peuvent soutenir le corps. De là vient que le lézard rampe plutôt qu'il ne marche. C'est pour cela qu'on l'appelle reptile.

Ses doigts, au nombre de cinq à chaque patte, sont munis de griffes qui permettent de grimper aux murs.

ENGOURDISSEMENT

Le lézard est un animal à sang froid ou à température variable. Il s'engourdit dès qu'il fait froid, pour retrouver son activité dès qu'il fait chaud. Il passe l'hiver dans un trou où il reste endormi.

NOURRITURE

Le lézard se nourrit d'insectes, d'araignées, de vers, de petites limaces... Il est donc très utile.

ŒUFS

La femelle pond une demi-douzaine d'œufs à la coque molle. Elle n'en prend aucun soin. C'est la chaleur qui les fait éclore.

PETITS

Les petits subviennent à leur nourriture dès la naissance.

Film muet : Le lézard, Centrale du film scolaire, Berne.

2. LE LÉZARD

1. A la rentrée d'octobre, les enfants ont abandonné, entre la clôture en treillis qui me sépare du voisin, le tas de sable de leurs jeux d'été. Cela forme une petite montagne bossue trouée par l'orifice d'une fourmilière et que chaque jour de pluie ou de vent désagrège un peu plus.

Au sommet, demi-masquée par une retombée de lierre, est l'entrée d'un nid de lézards. Ce printemps, ils sont deux à l'habiter. Mère et fils.

2. Mère et fils sont très casaniers. A ma première sortie du matin, ils sont là, vautrés dans la jeune lumière qui chauffe la montagne ; ils y sont encore aux derniers rayons du soir. La pyramide de sable est chambre et table à la fois. Chambre pour la nuit fraîche, table servie tout le jour de menue vermine, insectes, moucherons. Que demander de plus ?

Je m'assieds contre la petite montagne, tête appuyée au treillis. Je me fais oublier. Avec ces hôtes-ci, il faut peu de ruse ; ils sont familiers à l'excès. Entre eux et moi, depuis une quinzaine, il y a déjà amitié.

3. Le petit, vingt fois, je l'ai pris dans ma main étendue en piège sur le sol. Il vient doucement, il regarde, il veut savoir. Je sens contre mon pouce le froid de sa petite gueule : une patte est levée sur ma paume posée, une autre suit ; le ventre, à son tour, glisse, puis la dernière paire de pattes. Mes doigts se referment. J'amène à moi le prisonnier. Bébé de quelques semaines, mince et long comme un fil, mais vivace, qui se débat, de la tête à la queue, crisse des griffes, implore avec de doux yeux, s'étonne. Entre le pouce et l'index je serre son corps luisant, déjà gentiment écailleux, son cou glissant, sa gorge plissée, où commence le lustré blanc du ventre. La petite queue pend en frétilant.

4. Je le remets sur la montagne. Il ne fuit pas, rassuré par le contact grenu du sable. La mère, plus effrayée, et qui a suivi la scène à l'ombre du lierre, avance une tête craintive ; elle approche doucement, touche de la gueule la gueule du petit, inquiète de savoir s'il n'a aucun mal. Ils se parlent du geste, affectueusement. « Rentrons au nid » mimique la mère. Elle passe devant. Le petit la suit. Tous deux disparaissent dans l'orifice du tas. Ils y demeurent le temps de se rassurer mutuellement.

5. Déjà c'est fait. Les voici. Le petit arrive en glissant et jouant. Il a tout oublié. Je pourrais le reprendre. Mais je préfère le regarder, suivre sa chasse. Il est tellement adroit ! Son œil est à tout : à la mouche légère, qui pompe une moisissure sur la feuille de lierre, à la fourmi active, au puceron rouge, au ver tortillard, sorti de son gîte humide et qui progresse imprudemment contre sa montagne. Grosse proie. Trop grosse pour lui, qui s'en défie et n'ose l'attaquer. Point trop grosse pour sa mère. Déjà elle a le ver en sa fine gueule et l'emporte, tête levée, pendant de chaque côté en moustache.

6. Midi. Le soleil embrase le sol. Aplatis, tassés par le bien-être, côte à côte, la mère et le petit ne bougent. L'araignée coureuse, qui traverse leur domaine, ne leur fait pas lever la tête. Douce méridienne.

Elle ne prendra fin que vers trois heures, avec le fraîchissement soudain de l'ombre. La lumière va durer longtemps encore, pure et vermeille. Mais elle ne sera plus ce qu'il faut à mes deux amis. La journée est finie pour eux. Mère et fils regagnent leur nid. Vivement, l'un suivant l'autre, on grimpe la montagne, on passe la tête dans la maille du treillis, on fait glisser sa queue. C'est fini jusqu'à demain.

Andrée Martignon
Les Bêtes chez elles.
Librairie Stock.

Autres lectures

Le murger de la guerre, Louis Pergaud, Histoires de bêtes.

La chatte et le lézard, Colette, Prisons et Paradis.

3. EXERCICES

1. Cherchez dans le dictionnaire **treillis, orifice, casanier**.
2. Expliquez par une phrase **désagrége, crisse, mimique, progresse, méridienne**.
3. Expliquez le sens de **vermine, vivace, grenu, tortillard** à l'aide des mots suivants qui sont de la même famille : **ver, vie, grain, tordre**.
4. Résumez chaque No du texte par une ou deux phrases.
5. Relevez toutes les expressions qui peignent le petit lézard.
6. Quelles sont les mœurs des lézards ici décrites ?

4. DICTÉES

1. — Le lézard et la sauterelle

Venue avec une onde invisible de vent, une sauterelle verte, reployant ses ailes de gaze parmi ses mous-ses, une femelle dont l'abdomen était prolongé en dard pour enfouir dans le sol les œufs de la ponte, le frôla avant de détendre à nouveau ses grandes pattes élas-tiques.

Les petits yeux vifs du lézard vert pétillèrent parmi les grandes lamelles mates de la tête et, tous ses ins-tincts chasseurs et toutes ses ardeurs guerrières ré-veillées, il s'élança derrière elle parmi les défilés de cailloux.

La sauterelle sauta plus loin et rebondit encore par-mi les pierres. Le lézard escaladait ou contournait les gros blocs tout en suivant des yeux les évolutions de la sauterelle fuyante qui marquait sa route de jalons d'émeraude aussitôt évanouis.

Mais une vipère, réveillée par une petite avalanche de pierres rondes, interrompit la poursuite et s'élança à son tour sur les traces du lézard.

(154 mots)

D'après *Louis Pergaud*
Histoires de bêtes.

2. — Le lézard et la vipère

Une douleur atroce tenaillait la vipère. La dent du lézard, perçant la peau, trouvait une jointure, y en-trait, s'y plantait comme un coin, pressant, piquant, disjoignant. Quelques secousses encore et il casserait en deux l'empoisonneuse.

Vite, il faut tuer ! Sa tête, étrangement contorsion-née, se coule entre les pattes de devant du lézard, à l'endroit où la peau est tendre et mince. Là, tout près du cœur qui bat et qu'elle entend, elle ouvre la gueule largement ; les mâchoires terribles et bien armées s'é-cartent comme un compas effrayant et violemment, en un pincement subit et implacable, se referment, serrant longtemps, longtemps pour que le venin s'écou-le jusqu'à la dernière gouttelette. Et lente, pour ne rien gêner d'une morsure si bien réussie, elle se retire doucement.

La misérable a bien mordu. Et le lézard empoisonné s'effondre là, mort, inerte et déjà froid, tandis que là-bas, levée, la vipère, immobile malgré sa souffrance, le regarde fixement s'écrouler.

(170 mots)

Louis Pergaud
Histoires de bêtes.

3. — La chatte et le lézard

La chatte a pris un lézard vert.

Peut-on dire qu'elle l'a pris ? La chatte était cou-chée. Tout à coup elle s'est changée en dragon, en flam-

me, en poisson volant, et j'ai vu sous son ventre, entre ses pattes d'argent, un lézard vert, comme si elle ve-nait de l'inventer à l'instant même. Elle ne se risquait pas à le mordre, car une petite tête exaspérée, couleu-vrine, gainée étroitement d'émaux en plaques juxta-posées, visait son précieux nez de chatte. Mais elle le tenait, et ses yeux délirants tournoyaient.

Elle resserra ses puissantes pattes fines, la gorge du lézard palpita à se rompre, une longue queue resplen-dissante se tordit sous la chatte ; je vis s'ouvrir, suf-foquée, la gueule rouge de celle-ci. Je n'eus que le temps de m'élançer.

Une langue bifide, noire, agile, tâtait l'air, hors de la gueule du lézard mi-pamé. Goute à goutte, j'humectai d'eau cette fleur au gosier rouge, et le lézard rouvrit ses yeux de topaze.

(179 mots)

Colette

Prisons et Paradis,
Férenczi, édit.

5. RÉCITATION Dictée No 3

6. DESSIN

Dessinez le lézard que vous avez sous les yeux. (Cha-que élève a un lézard vivant dans un bocal.)

7. COMPOSITION

En vous inspirant des textes étudiés, racontez la journée d'un lézard.

Bibliographie

Langage oral et écrit II. Epreuves sensorielles et tests de langage, par S. Borel-Maisonny. Delachaux et Niestlé, 1960. 15 fr.

Il y a quelques mois, Mme Borel-Maisonny faisait paraître le premier volume de « Langage oral et écrit ». Celui-ci était consacré à l'exposé détaillé de sa mé-thode de correction des troubles du langage, de la lec-ture, de l'orthographe, de l'écriture et du calcul.

S'il est important de savoir corriger un enfant, il est non moins nécessaire de savoir porter un diagnostic exact sur la nature de son trouble. L'auteur a donc mis au point une série d'épreuves originales auxquelles elle soumet les enfants qui lui sont présentés. C'est l'exposé détaillé de ces divers examens qui fait l'objet de ce nouveau volume.

Dans l'introduction, l'auteur fait un rapide exposé sur la parole et ses troubles. La première épreuve est un test de langage destiné à jauger rapidement le ni-veau de langage des petits enfants de 18 mois à 5 ans. Le second est un test non verbal destiné à apprécier le niveau mental des enfants qui parlent mal ou ne par-lent pas. La troisième épreuve doit mettre à jour les lacunes qui sont à l'origine de la dyslexie : c'est un test d'orientation, de jugement et de langage. La der-nière est un test d'aptitudes qui doit mettre en évidence les lacunes psycho-sensorielles des enfants de 5 à 10 ans.

L'exposé de Mme Borel-Maisonny n'a pas la sèche-resse de certains ouvrages de psychologie scientifique. L'interprétation des résultats n'a rien de mathémati-que ; elle permet une appréciation large et compré-hensive. C'est dire que cet ouvrage peut être facile-ment utilisé par tous ceux qui, sans avoir de forma-tion scientifique, s'efforcent de comprendre les enfants qui leur sont confiés.

F. B.

LE DESSIN

Edition romande de ZEICHNEN UND GESTALTEN
organe de la SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

Rédacteur : C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 NYON

Première année **2**

L'EAU

A la veille de notre premier congrès en terre romande, les membres de la SPR attendent probablement que nous leur présentions la SSMD, fondée à Zurich en 1907. Plutôt que de les gaver de notes historiques, nous préférons laisser la plume à notre collègue bâlois Erich Müller, ancien président central, qui expose plus bas les principes qui inspirent notre activité. Ces lignes sont une bonne introduction à notre exposition de travaux d'élèves intitulée « L'eau ».

Nous n'avons pas voulu surcharger d'indications didactiques les murs du Palais de Rumine pour garder à la visite son caractère attrayant, mais nous croyons néanmoins que celle-ci sera d'un intérêt certain pour tous ceux qui sont appelés à enseigner le dessin, à quel titre que ce soit, et nous souhaitons qu'ils parcourent nombreux les trois salles du Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne que le DIP a généreusement mises à notre disposition du 2 au 23 octobre (ouverture de 10 à 12 heures — mardi excepté — et de 14 à 17 heures).

Ceh.

LA GOUACHE AUX DEGRÉS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Si l'on tentait autrefois d'abrèger l'enfance en amenant le jeune élève à un raisonnement d'adulte par un enseignement systématique prématuré, nombre de maîtres de dessin voudraient aujourd'hui prolonger cette enfance jusqu'à l'âge adulte. Dans le premier cas, on méconnaissait les possibilités d'expression et d'imagination de l'enfant, on les paralysait par un intellectualisme déraisonnable, on les détruisait par



le drill ; dans le second cas, c'est artificiellement que l'enfant est maintenu dans une forme d'expression naïve.

Actuellement, chez les plus jeunes élèves, au cours de ce que l'on a convenu d'appeler la période « naïve », on cherche à développer toutes les virtualités intellectuelles et manuelles qui permettent à l'enfant une prise sensible sur le réel dès qu'il en sent le besoin ou en manifeste le désir. Mais la peinture et le dessin absolument libres ne pourront jamais remplir ce rôle, qui n'est concevable que moyennant certaines conditions. Il importe que l'on propose aux enfants de 8 à 10 ans déjà des problèmes qui leur permettent de pro-

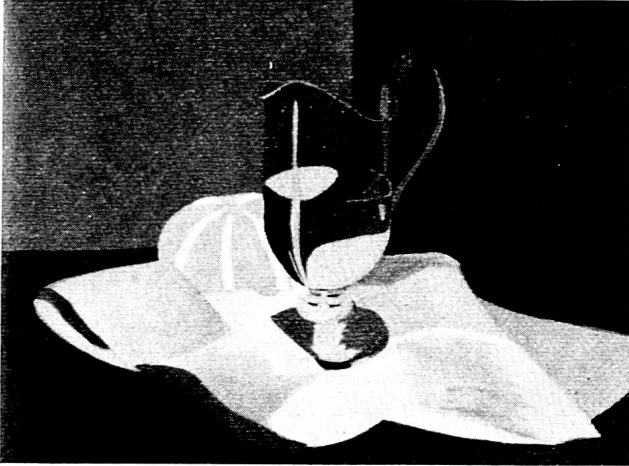
gresser au-delà de leurs possibilités et de leurs acquis actuels. Il s'agit d'**inciter** l'enfant à observer, à **percevoir**, puis à **concevoir** les formes visibles, et d'**exiger** de lui un travail mental personnel.

Ce n'est pas facile, si l'éducateur s'interdit de pousser l'élève à obtenir certains schémas, certaines formes conventionnelles, et essaie, au contraire, de le sortir de son inertie imaginative tout en respectant son mode d'expression des formes.



Voici un exemple personnel. Lorsque j'ai commencé à enseigner à des élèves de 12 ans (Mädchengymnasium, Bâle) qui n'avaient jamais encore utilisé de couleurs à l'eau, j'avais choisi de leur faire illustrer une scène d'« Ali-Baba et les quarante voleurs » : **les brigands chevauchant dans la forêt**. Laisant ce travail aux hasards de la fantaisie enfantine, j'aurais certainement obtenu quelques peintures charmantes et spontanées, mais sans qu'il y ait chez les élèves aucune amélioration de leurs capacités de perception. Le choix des couleurs, lui-même, aurait continué à obéir à une même vision indifférenciée, réduite à de simples contrastes schématiques. C'est pourquoi j'ai d'abord fait composer divers mélanges de rouges et de verts sur une feuille d'exercice : il s'agissait d'accoutumer les élèves à la couleur couvrante, et par ces mélanges de leur faire abandonner l'idée d'un rouge ou d'un vert,





sans nuances. A cet exercice, exécuté avec un certain plaisir, succéda le dessin de mémoire d'un cheval, avec un résultat médiocre, dans la plupart des cas, et, de plus, déplorable pour la sensibilité. L'observation au zoo de quelques formes typiques du zèbre et du poney (cou redressé et arqué, crinière, queue, talon, sabot) permit enfin aux fillettes de représenter des chevaux qui satisfassent leur œil devenu plus critique.

C'est alors que je contai l'histoire d'Ali-Baba, décrivant de la manière la plus imagée possible la forêt et l'apparition des brigands chevauchant dans leurs atours orientaux.

Là, je posai le problème avec les conditions suivantes : représenter cette scène avec au moins 3 cavaliers visibles, au moins 3 nuances de vert et des chevaux aussi bien dessinés que dans l'exercice précédent. C'est-à-dire peu de choses nouvelles, mais bien délimitées, et basées sur les exercices préparatoires. Tous les autres éléments dépendaient des possibilités d'expression antérieures des élèves : les clichés montrent qu'il en est résulté des interprétations et des compositions très diverses, que les fillettes ont peintes sans contrainte, et avec d'autant plus de cœur qu'elles avaient acquis ces nouvelles possibilités d'exprimer formes et couleurs par un travail varié, et qu'elles pouvaient les affirmer dans cette œuvre d'imagination.

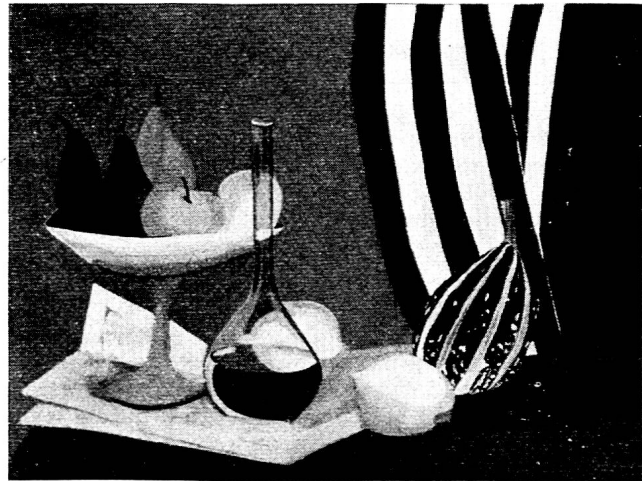
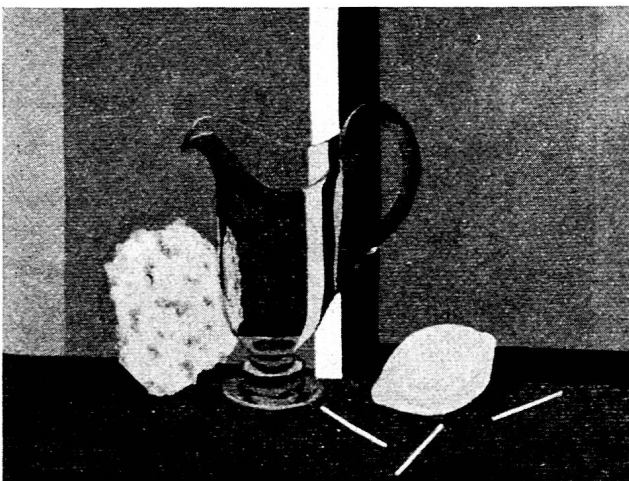
Cette méthode : faire acquérir à l'élève quelque chose de neuf, peu à la fois, bien délimité dans chaque travail, puis de lui laisser affirmer son mode d'expression personnelle, a été jusqu'ici fructueuse sur toute la ligne. Mais il me paraît au moins aussi important que ces acquisitions **ne se fassent pas** au cours de travaux **d'imagination** où elles troubleraient les



processus d'invention et de composition, et qu'elles doivent être l'effet d'exercices appropriés. L'expérience montre que les enfants formés selon cette méthode dès l'âge de 7 à 9 ans augmentent rapidement leur capacité de se représenter les choses, et développent leur imagination ; elle montre encore qu'ils subissent de manière atténuée les troubles de la prépuberté et qu'ils se laissent moins aller à la paresse intellectuelle. Malheureusement, nous sommes encore éloignés du moment où une méthode d'éducation visuelle aussi profitable pour leur développement intellectuel sera introduite dans nos écoles publiques, c'est pourquoi les maîtres d'éducation artistique des écoles supérieures et des écoles normales se trouvent devant le difficile problème de rattraper, autant que possible, avec leurs élèves de 16 à 20 ans, ce côté négligé de leur développement.

Cette incapacité de concevoir les formes et les couleurs est grave : elle ne permet ni vision, ni perception **conscientes**. Il est effarant de constater combien peu d'élèves, parmi les plus âgés, peuvent exprimer réellement ce qu'ils ont vu, soit faute de bons yeux, d'aptitude manuelle, de bonne volonté, soit surtout faute d'une claire conception mentale. Car seul celui qui possède un « œil intérieur », c'est-à-dire celui qui reconnaît un objet extérieur par une image formelle pré-existant dans son esprit, peut, sans autre, le dessiner. L'on rabâche continuellement l'expression « entraînement de l'œil et de la main » : pour que ces termes aient un sens, il faut les entendre à propos de cette **vision intérieure**.

Pour développer cette vision intérieure chez mes élèves de 16 à 20 ans (Kantonales Lehrerseminar, Bâle),



je leur fais peindre à la gouache une carafe à moitié pleine d'eau, posée devant un fond multicolore, en ne considérant pas le verre comme l'objet à représenter, mais bien chaque surface colorée vue à travers la carafe ou l'eau. Nombreux sont, au début, ceux qui ont de la peine à faire abstraction du verre et de ses reflets pour n'en distinguer que les valeurs colorées. Il est nécessaire de mener une observation collective par petits groupes, pour faire prendre conscience à chacun de la chose. Ils peignent alors de mémoire, et c'est seulement pour suppléer aux défaillances de celle-ci que l'on montre de temps à autre la nature morte. L'achèvement du travail est laissé à la fantaisie des élèves.

Le dessin d'après nature qui permet une copie poussée du modèle dans la multiplicité de ses détails superficiels est plus propice à encourager une virtuosité mécanique qu'une fructueuse pensée plastique.

J'ai trouvé dans la méthode décrite ci-dessus un moyen de répartir les difficultés, moyen qui incite les élèves à une activité mentale tout en leur permettant d'acquérir une maîtrise progressive. Ce mode de travail permet en outre de renforcer simultanément leur sens plastique, leurs possibilités d'expression, leur imagination, et de les faire s'épanouir. Au fur et à mesure que croissent l'âge de l'élève et sa compréhension, nous l'aidons à passer de l'expression spontanée et imaginée à une activité plus **formelle**, et dans la mesure où l'assurance intuitive en est renforcée, la **connaissance** de la forme et de ses lois en est élargie.

Ainsi l'enfant n'acquiert pas seulement ses propres moyens d'expression — même s'ils sont limités — mais graduellement il pourra participer à la nature essentielle des arts plastiques. Son attention devant les œuvres des maîtres en deviendra d'autant plus grande que, peinant pour exprimer sa propre vision, il aura une idée vécue du combat qu'il faut livrer dans toute création authentique.

Dans tout le pays, nombreux sont les maîtres de dessin soucieux de former ainsi leurs élèves ; le but principal des assemblées de la SSMD est de discuter de ces questions, d'amener et d'étayer cette méthode au gré des expériences de chacun. S'y ajoute peu à peu le souci d'améliorer la situation et l'avenir du dessin sur le plan scolaire, car les tendances antiartistiques se manifestent de nouveau, et cela au moment même où les recherches psychologiques et l'expérimentation des nouvelles tendances ont suffisamment progressé pour que la marche en avant soit non seulement possible, mais un fait acquis autour de nous.

Erich Muller

président de la Fédération internationale pour l'éducation artistique (FEA).

Nous prions le lecteur d'excuser l'accident qui a malmené une partie des clichés ci-dessus au cours de leur entreposage. Les dessins originaux, qu'ils proviennent de l'Ecole supérieure de jeunes-filles ou de l'Ecole normale de Bâle sont au format A3.

BATEAU DANS LA TEMPÊTE

D'une discussion avec les élèves il ressort que les signes expressifs de la tempête sont :

a) le vent, dont la direction déplace les fumées, gonfle les voiles, érige et courbe les vagues qui se frangent d'écume ; ces mouvements seront exprimés par les gestes mêmes de l'enfant qui peint ;

b) la position oblique du bateau qui peut être partiellement immergé (naufrage) ;
c) l'altération des couleurs de l'eau qui vire au vert au violet, au bleu-noir ; du ciel qui s'assombrit (étude de gris colorés).

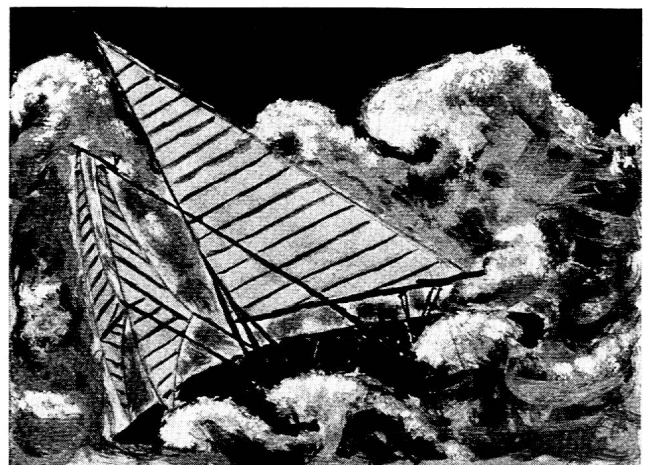
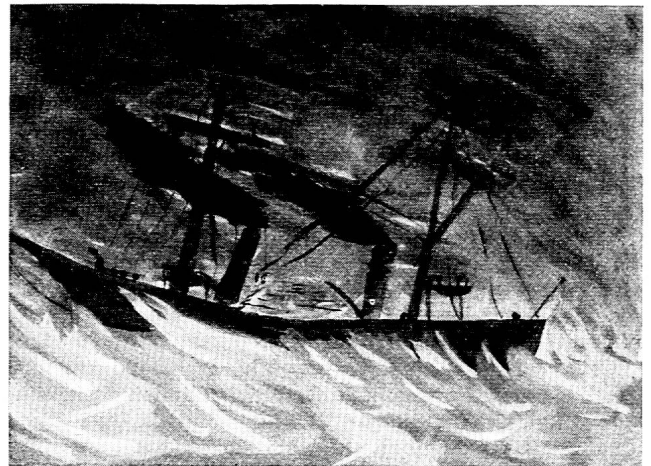
Le dictionnaire et des photos de bateaux fournissent de bons documents de voiles, de mâts, de coques. L'examen de photos en couleurs ou de reproductions de tableaux de maîtres permettra l'observation des rythmes des vagues et des couleurs de l'eau. Il est indispensable de montrer plusieurs reproductions de tableaux afin de bien prouver aux élèves qu'il y a mille manières de s'exprimer. (Comparer l'estampe japonaise **La Vague**, d'Hokusai, avec ses tons plats, à l'impressionnisme des **Rochers de Belle-Isle**, de Claude Monet, par exemple.)

Il est donc très important de faire sentir aux élèves que chacun doit oser s'exprimer et trouver sa manière qui peut être très différente de celle de son voisin ; les uns préfèrent peindre épais et opaque, d'autres laisser les transparences de l'aquarelle ; certains aiment une gamme de couleurs violentes, d'autres des tons gris, plus rares.

Il suffit d'accorder les couleurs dans une même peinture ; et de se rappeler qu'avant de représenter quoi que ce soit, une peinture doit être valable par l'accord de ses taches de couleurs, l'équilibre de ses formes, par sa composition. En un mot : par ses qualités plastiques.

Maurice Félix, maître de dessin.

La Croix d'Ouchy, Lausanne.



Travail à la gouache ; élèves de 12, 13 et 14 ans, école primaire ; 3 leçons de 2 heures environ.

Deux exercices d'expression de l'eau :
EAU CALME — EAU EN MOUVEMENT

1. — REFLETS



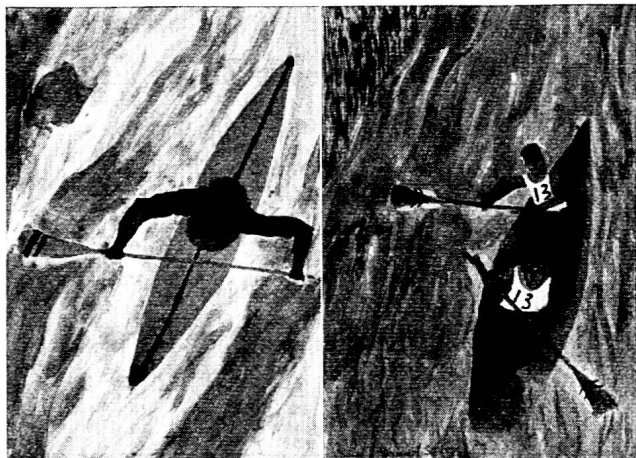
Désirant leur faire étudier l'image d'un objet réfléchi sur un plan d'eau, nous avons proposé à des élèves de 12 ans de représenter un petit pavillon japonais entouré d'arbres et se mirant dans un étang. Quelques documents photographiques ont rappelé aux élèves la forme traditionnelle des toits étagés de certains bâtiments nippons. Sur ces mêmes documents nous avons constaté que :

- la symétrie n'est pas toujours parfaite : l'image réfléchie paraît quelquefois plus allongée ;
- par conditions normales de lumière, le reflet semble souvent plus clair que l'objet lui-même, mais ce n'est pas toujours le cas ! ;
- les différents plans du paysage ne se réfléchissent pas obligatoirement avec la même netteté ;
- le moindre mouvement à la surface de l'eau suffit à troubler l'image.

D'une façon générale, les enfants ont essayé de réaliser le reflet sur un plan d'eau tout à fait calme. L'exercice a été fait à la gouache, après dessin au crayon, au format de 17 cm. X 24 cm., dans le temps de 2 X 2 heures. Nous avons spécialement insisté auprès des élèves pour qu'ils s'expriment en taches aussi nuancées que possible.

2. — LE CANOE

Le sujet du bateau lancé dans les remous d'une rivière a été proposé ensuite aux mêmes élèves, avec



pour but de chercher à exprimer un courant d'eau aussi mouvementé que possible. L'observation d'après nature et d'après des documents photographiques a permis de constater l'aspect très variable que peut prendre cette eau courante, de la masse bouillonnante d'écume aux grands sillons tortueux très divers de tons et scintillants de reflets. L'inclinaison du bateau, le mouvement parfois désordonné des bras devaient aussi contribuer à suggérer le mouvement. Cet exercice a été réalisé dans les mêmes conditions et avec les mêmes exigences que le précédent.

Henri Mottaz

Collège secondaire du Belvédère, Lausanne.

LES ENSEIGNES
(Papier découpé)

Thème : l'eau, les marins, les poissons, etc.

Classe de 2e année primaire supérieure (14 ans), Montreux.

Durée du travail : 2 X 2 heures.

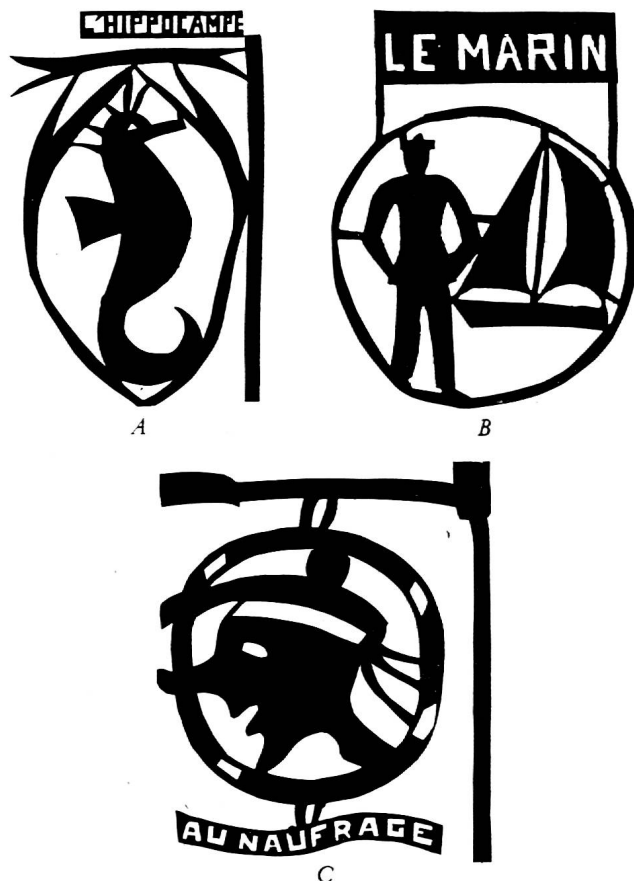
a) Recherche (en particulier dans l'annuaire du téléphone) de noms pouvant convenir à des cafés, des auberges, des restaurants, etc., en rapport avec le thème de l'eau. Quelques exemples : le pont, le moulin, le torrent, le pêcheur, la truite, le dauphin, le navire, l'étoile de mer, etc.

b) Croquis au crayon, recherche d'une solution en noir et blanc, év. d'après documents, photos, dictionnaires.

c) Sur papier noir, dessin préalable, puis découpage aux ciseaux. Pour certains détails difficiles utiliser la pointe du canif ou la plume coupante.

d) Coller sur papier blanc.

Gustave Brocard.



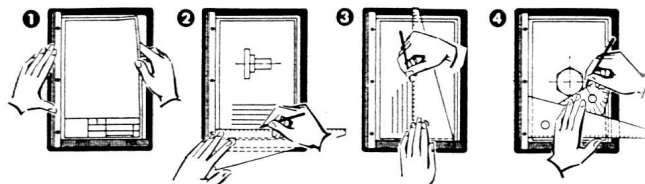
Dimensions des travaux : A = 27 . 20 ; B = 20 . 22 ; C = 27 . 24 (cm)

Voie libre au progrès!



 **HEBEL** plaques à dessin
facilitent le travail

La nouvelle plaque à dessiner HEBEL-JUNIOR-STUDIO facilite le dessin. Son emploi est très simple, elle permet de dessiner proprement, de manière très précise et rapidement.



1) Une pression sur la barre de serrage suffit pour fixer ou libérer chaque feuille, même non perforée. 2) Pour tirer les horizontales : l'équerre spéciale applicable à l'extrême bord glisse automatiquement contre la barre d'appui. 3) Pour tirer les verticales : la longue équerre spéciale permet de les dessiner d'un seul trait. 4) Les angles courants de 15, 30, 45, 60 et 75° se font avec l'équerre spéciale (15/75°) et l'auxiliaire (45°).

Représentant gén. pour la Suisse : Walter Kessel SA Lugano
Tél. (091) 2 54 02

Veillez m'envoyer par la papeterie _____

1 plaque Hebel No 2056 /A4 à Fr. 17.30
1 plaque Hebel No 2056 /A3 à Fr. 26.65
moins rabais spécial de 10% et prospectus.
Biffer ce qui ne convient pas.

Nom : _____

Adresse : _____

Pour enseigner l'heure aux enfants

ZENITH met gratuitement à votre disposition une montre en carton qui vous rendra de précieux services. Adressez une simple carte postale au Département de Publicité des Manufactures de Montres ZENITH S. A., Le Locle.



Réf. 1/2107 — Chronomètre
CAPTAIN, automatique, avec
calendrier, étanche, modèle
de luxe, boîtier et cadran or
Fr. 1120.—; boîtier or, chiffres
et aiguilles or Fr. 825.—; en
acier dès Fr. 350.—.
Autres modèles dès Fr. 138.—.

ZENITH